

Département de l'Ain

-----  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA PLAINE DE L'AIN**

-----  
SIEGE

143 rue du château  
01150 CHAZEY-SUR-AIN

Tél : 04.74.61.96.40

Accusé de réception en préfecture  
001-240100883-20220928-DEC2022-093-AU  
Date de télétransmission : 28/09/2022  
Date de réception préfecture : 28/09/2022

**DECISION DU PRESIDENT**  
**N° D2022-093**

**Objet : Contrat de dépôt d'archives privées entre la CCPA et le Département de l'Ain**

LE PRESIDENT

VU les dispositions du code général des collectivités territoriales relatives aux différentes délégations de compétence accordées par le Conseil communautaire au Président et notamment les articles L. 5211-10 et L. 2122-22 ;

VU la délibération n°2020-94 en date du 10 septembre 2020 donnant délégation de pouvoir au Président par le Conseil communautaire, notamment pour signer les contrats et conventions engageant la Communauté de communes pour un montant n'exédant pas 15 000 € HT par an, ainsi que leur avenant ;

CONSIDERANT la nécessité de protéger et de conserver dans les meilleures conditions le fonds d'archives privées provenant des familles anciennement propriétaires du château de Chazey ;

- DECIDE de signer un contrat de dépôt d'archives privées avec le Département de l'Ain pour une durée de cinq ans renouvelable par tacite reconduction.
- PRECISE que la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain reste propriétaire des documents déposés aux Archives départementales de l'Ain.

*En application du code général des collectivités territoriales,  
il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Conseil communautaire.*

*Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 28 septembre 2022*

Affichée le 04 OCT. 2022

Fait à Chazey-sur-Ain, le 28 septembre 2022.

Le Président  
de la Communauté de communes,

Jean-Louis GUYADER

